

MASTER PROFESSIONNEL 1^{RE} ANNÉE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

Rentrée

Septembre 2024

OBJECTIFS

Acquérir des bases de connaissances indispensables à tout intervenant dans le secteur de l'urbanisme ou de l'immobilier.

Conduite des projets ou des programmes de promotion immobilière, piloter les dossiers d'aménagement urbanistiques, instruire les dossiers contentieux de l'urbanisme et de l'immobilier...

DÉBOUCHÉS

- Agent immobilier
- Syndic de copropriété
- Administrateur de biens
- Promoteur
- Responsable de programme en promotion immobilière
- Prospecteur foncier
- Personnel d'office HLM
- Gestionnaire immobilier ou locatif
- Responsable contentieux au sein d'organismes de crédit immobilier

OU

Poursuite d'études en master 2

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un Bac +3 (avoir obtenu 180 crédits ECTS) dans les filières suivantes : droit, immobilier, MSG, gestion technique du patrimoine immobilier, urbanisme, sciences économiques, sciences politiques

Déposer son dossier sur la plateforme Mon Master :
<https://www.monmaster.gouv.fr/>

+

Postuler sur le site de l'ESI

+

Avoir son dossier validé par l'Université

OU

Candidats salariés ou demandeurs d'emploi non titulaires d'un des diplômes mentionnés ci-dessus justifiant d'une expérience professionnelle significative (validation des acquis professionnels)

VAE : <http://www.univ-perp.fr/fr/menu/formation/je-demande-une-validation-d-acquis/>

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance, travaux dirigés, cours magistraux.

STATUT

Contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, CPF de transition, stagiaire formation continue

RYTHME

2 jours par semaine le lundi et mardi : formation

3 jours par semaine : entreprise

TARIF : 9 500 € HT/AN

Financement par contrat d'alternance et/ou entreprise

EFFECTIF MAXIMUM : 40

CONDITION DE VALIDATION

- Partiels semestriels

PROGRAMME

438 heures au total, modules ESI inclus



MASTER PROFESSIONNEL 1^{RE} ANNÉE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

PROGRAMME

SEMESTRE 1

- Droit de l'environnement
- Droit général de l'urbanisme
- Droit et gestion des risques
- Aménagement du territoire, politique de la ville et habitat social
- Droit de l'eau
- Compétences numériques
- Cadre juridique des travaux publics
- Contrats de construction

SEMESTRE 2

- Responsabilité des constructeurs
- Droit de l'urbanisme opérationnel
- Maîtrise d'ouvrage public et commande publique
- Droit spécial de l'environnement
- Droit du littoral et de la montagne
- Anglais
- Conférences socio-professionnelle et séminaires de méthodologie
- Conduite d'un projet immobilier : évaluation économique, gestion des opérations

MODULE COMPLÉMENTAIRE ESI

- Master class
- Conférences
- Éthique et déontologie
- Le défis bas carbone
- Enjeux énergétique
- Prise de parole en public
- Histoire de l'immobilier
- Problématique du bâti
- Gestion des conflits
- L'évaluation immobilière
- Digital en immobilier



**Programme accessible aux personnes
en situation de handicap**

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER

20 ter, rue de Bezons
92415 COURBEVOIE
CEDEX
Tél. : 01 71 06 30 30

CONTACT SERVICE ADMISSIONS

Tél. : 01 71 06 30 25
Mail : contact@groupe-esi.fr
www.groupe-esi.fr

**L'École Supérieure de l'Immobilier et la FNAIM proposent dans le cadre de leur partenariat avec le département Droit de l'urbanisme et de l'immobilier de l'Université de Perpignan via Domitia, un master professionnel en « Droit de l'environnement et de l'urbanisme » (grade européen master).
La formation se déroule sur 4 semestres dans les locaux de l'ESI.**